

I – Les relations extérieures du Canada

Hélène Galarneau

Volume 17, numéro 2, 1986

Les Amériques latines dans le système mondial 1954-1984

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/702011ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/702011ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Galarneau, H. (1986). I – Les relations extérieures du Canada. *Études internationales*, 17(2), 411–430. <https://doi.org/10.7202/702011ar>

CHRONIQUE DES RELATIONS EXTÉRIEURES DU CANADA ET DU QUÉBEC

Hélène GALARNEAU*

I — Les relations extérieures du Canada

(janvier à mars 1986)

A — Aperçu général

La nécessité de comprimer les dépenses gouvernementales obligeait le gouvernement canadien à prendre la décision de diminuer l'augmentation du budget de la Défense ainsi que de repousser de cinq ans l'objectif de faire passer à 0,6 % du PNB l'aide publique au développement. Le budget 1986-87 présenté en février par le ministre des Finances prévoyait néanmoins une croissance des budgets d'aide et de défense mais dans une proportion moindre qu'anticipée. Le gouvernement canadien continuait à promouvoir au cours de l'hiver sa stratégie commerciale qui accorde une importance prépondérante aux négociations commerciales de libre-échange avec les États-Unis tout en prônant une intensification des échanges vers la région Asie-Pacifique. On notera enfin les deux séjours à l'étranger du Premier ministre canadien, le premier à Paris à l'occasion du premier Sommet francophone suivi d'une visite officielle en France qui, dira-t-il, aura confirmé la normalisation des relations franco-canadiennes, et le second à Washington pour un deuxième sommet annuel des dirigeants canadien et américain.

B — Les politiques de défense

À la suite du dépôt du budget par le ministre des Finances, un communiqué du ministère de la Défense nationale soulignait que malgré une augmentation moindre que prévue pour les deux prochaines années, le budget de ce ministère n'en continuerait pas moins d'augmenter au cours de cette période. Il passera à \$9,955 milliards en 1986-87, et non à \$10,055 milliards comme le prévoyait le ministère, et sera de \$10,575 milliards l'année suivante pour des augmentations de 2,5 % et de 2 % (après inflation). Ceci signifie, par rapport aux prévisions antérieures, une réduction de 1 % du taux réel de croissance du budget du ministère¹.

1 — L'OTAN

Les forces armées canadiennes participaient avec celles de sept autres pays de l'OTAN à un exercice de l'OTAN en Norvège. L'exercice « Anchor Express 86 » de la Force mobile du Commandement allié en Europe devait se tenir du 15 février au 18 mars mais fut interrompu le 6 par une avalanche². Par ailleurs, le Canada annonçait en janvier qu'il collaborerait avec cinq de ses alliés à la recherche sur un navire sur coussin d'air appelé navire à effet de surface. Les alliés procéderont à une série d'essais pour étudier les applications militaires de ce type de navire³. Un accord multilatéral conclu en février remplacera les ententes

* *Documentaliste au CQRI.*

1. Défense nationale, *Communiqué no. 7/86*, 27 février 1986.

2. *Ibid.*, *Communiqué no. 3/86*, 31 janvier 1986; *The Globe and Mail*, 7 mars 1986, p. A9.

3. *Ibid.*, *Communiqué no. 1/86*, 14 janvier 1986.

bilatérales régissant l'activité des Forces alliées à Goose Bay, au Labrador. L'entente signée avec les forces aériennes allemandes, anglaises et américaines entrera en vigueur le 1^{er} avril prochain pour une période de dix ans. Elle prévoit le partage des coûts et octroie au ministère canadien de la Défense la gestion de l'entraînement allié⁴. Enfin, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, dans une lettre adressée à son homologue espagnol, se réjouissait du résultat du référendum sur la participation de l'Espagne à l'OTAN, soulignant l'importance que le Canada attachait au maintien de l'Espagne dans l'Alliance⁵.

2 – LE NORAD

Le Comité permanent sur les Affaires extérieures et la Défense des Communes recommandait en février le renouvellement de l'accord NORAD pour une période de cinq ans. S'il ne jugeait pas nécessaire de suggérer la réinsertion de la clause sur la défense antimissile abandonnée en 1981, le Comité recommandait toutefois que les États-Unis et le Canada fassent au moment de la reconduction du traité une déclaration conjointe sur le respect du traité ABM. L'opposition libérale et néo-démocrate, qui aurait voulu la réinsertion de la clause afin d'éviter que le Canada ne soit éventuellement lié par le biais du NORAD à l'Initiative de Défense stratégique, se dissociait du rapport⁶.

À la suite des rapports des media à l'effet que le Comité de la Chambre, dans le cadre de ses travaux sur le renouvellement du NORAD, n'avait pu obtenir la liste de tous les traités de défense canado-américains, le ministère de la Défense publiait en janvier un démenti affirmant que le Comité n'avait pas demandé la liste des accords classés secrets. Le ministère réfutait certaines des allégations de la presse quant à la nature secrète d'accords sur l'entreposage d'armes nucléaires au Canada en temps de guerre par exemple⁷.

L'accord NORAD était reconduit sans modification pour une nouvelle période de cinq ans par les deux pays à l'occasion du sommet Reagan-Mulroney le 19 mars. Dans un communiqué de presse, les deux gouvernements soulignaient que le renouvellement de l'accord respectait pleinement les dispositions du Traité ABM et était conforme en tout point aux obligations internationales du Canada et des États-Unis. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures déclarait par la suite aux Communes que le Premier ministre canadien avait reçu l'assurance de M. Reagan que les États-Unis respecteraient tous les traités existants sur le contrôle des armements⁸.

3 – DÉSARMEMENT ET CONTRÔLE DES ARMEMENTS

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures prononçait le 23 janvier à la Chambre des Communes une déclaration sur les négociations américano-soviétiques sur le contrôle des armes nucléaires. M. Clark affirmait que le Canada se réjouissait de la proposition soviétique sur le désarmement présentée la semaine précédente. Même si celle-ci nécessitera certaines clarifications au cours des négociations, elle mérite un examen sérieux, soulignait le ministre. M. Clark indiquait les trois directions vers lesquelles sera consacrée l'action de son gouvernement en matière de contrôle des armements et de désarmement, soit l'encouragement au respect des traités en vigueur, le développement des mécanismes de vérification et

4. *Ibid.*, *Communiqué no. 5/86*, 13 février 1986.

5. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 65*, 13 mars 1986.

6. Jocelyn COULON, *Le Devoir*, 19 février 1986, p. 10.

7. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no. 2/86*, 20 janvier 1986.

8. Jeff SALLOT et Michael KEATING, *The Globe and Mail*, 20 mars 1986, p. A12; Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 20 mars 1986, p. 10.

l'établissement de la confiance entre l'Est et l'Ouest. Sur le premier point, M. Clark réitérait l'appui du Canada au Traité ABM et aux accords SALT. « Notre position sur les recherches menées dans le cadre de l'IDS, disait-il, se fonde sur la nécessité de respecter intégralement les dispositions du Traité ABM »⁹. Pour ce qui est de la vérification, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures rappelait les projets entrepris ou achevés par le Canada. Il annonçait d'ailleurs deux semaines plus tard la modernisation de l'ensemble sismologique de Yellowknife d'ici à 1989, au coût de \$3,2 millions et destinée à permettre au Canada de participer à la vérification d'une éventuelle interdiction totale des essais nucléaires¹⁰. Enfin, le Canada a l'intention de poursuivre ses consultations avec les pays d'Europe de l'Est sur le contrôle des armements dans le but de promouvoir le dialogue entre les deux blocs¹¹.

Des hauts fonctionnaires canadiens se rendaient en Chine et au Japon en mars pour y tenir des consultations bilatérales en matière de contrôle des armements et de désarmement. À Tokyo les 19 et 20 mars et à Beijing les 24 et 25 mars, les représentants du gouvernement canadien devaient discuter avec leurs homologues japonais et chinois des travaux des Nations Unies dans ce domaine ainsi que de la conférence de Genève sur le désarmement¹².

C — Les politiques économiques et commerciales

Dans le discours du budget présenté le 26 février aux Communes, le ministre des Finances, M. Michael Wilson, annonçait au nombre des mesures visant à diminuer le déficit une réduction de la croissance prévue des dépenses de défense et de l'aide à l'étranger. Les estimés des dépenses gouvernementales pour 1986-87 présentés le lendemain par le président du Conseil du Trésor prévoient des dépenses de \$116,7 milliards, une hausse de 4 % par rapport à 1985-86. La dette publique, de \$233,4 milliards le 31 mars 1986, devrait s'élever à \$262,9 milliards en 1987¹³.

Le ministre du Commerce extérieur annonçait le 9 janvier la composition du Comité consultatif sur le commerce qui sera chargé de conseiller le gouvernement sur l'accès aux marchés extérieurs et la commercialisation des exportations. Composé de trente-huit représentants du secteur privé, le Comité est présidé par M. Walter Light, président du Comité exécutif de Northern Telecom Ltée, et devra d'abord concentrer ses efforts sur les négociations commerciales canado-américaines et les négociations du GATT. Il tenait à Ottawa les 20 et 21 janvier sa première réunion¹⁴. Ce comité, ainsi que les quatorze groupes de consultations sectorielles dont M. Kelleher annonçait la formation le 3 février¹⁵, doivent travailler en collaboration avec l'équipe de M. Simon Reisman, président du Comité préparatoire aux négociations commerciales et feront rapport au ministre du Commerce extérieur.

Dans le cadre de la campagne de sensibilisation du public aux objectifs de négociations commerciales de leur gouvernement, les ministres du Commerce extérieur et des Affaires extérieures rendaient public un recueil des documents de base sur les négociations commerciales canado-américaines et multilatérales. On y retrouve par exemple le texte de l'échange de lettres entre le Premier ministre canadien et le président américain sur les négociations de

9. Ministère des Affaires extérieures, *Discours no. 86-07*, 23 janvier 1986, p. 4.

10. *Ibid.*, *Communiqué no. 24*, 7 février 1986.

11. *Ibid.*, *Discours no. 86/07*, 23 janvier 1986.

12. *Ibid.*, *Communiqué no. 68*, 17 mars 1986.

13. Jocelyn COULON, *Le Devoir*, 28 février 1986, p. 1.

14. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 03*, 9 janvier 1986.

15. *Ibid.*, *Communiqué no. 21*, 3 février 1986.

libre-échange et les rapports de MM. Kelleher et Yeutter¹⁶. Le ministre du Commerce extérieur rendait également public deux guides à l'intention des entreprises, l'un sur les maisons de commerce et l'autre sur les institutions financières internationales¹⁷.

M. James Kelleher annonçait en mars que la Corporation commerciale canadienne, qui sert d'intermédiaire pour les transactions avec les gouvernements étrangers et les organismes internationaux, mettrait en place à compter du 1^{er} juin un système d'honoraires pour ses services offerts jusque-là gratuitement aux fournisseurs canadiens et aux acheteurs gouvernementaux étrangers¹⁸. Enfin, le Cabinet fédéral donnait en janvier son approbation à la levée des tarifs à l'importation des pièces informatiques et des semi-conducteurs. Le gouvernement canadien prenait cette mesure à l'instar des gouvernements américain et japonais¹⁹.

D — Les politiques d'aide au développement

Le ministre des Finances annonçait dans son budget du 26 février la réduction de la croissance du programme canadien d'aide au développement de \$1,5 milliard au cours des cinq prochaines années. Le Canada reportait ainsi de cinq ans l'objectif de faire passer à 0,6 % du PNB son aide au développement, désormais prévu pour le milieu des années 1990. Celle-ci sera maintenue à 0,5 % du PNB jusqu'à la fin de la décennie, augmentant en moyenne de 8,7 % par année. Les taux de croissance d'environ 12 % par année qu'aurait nécessité l'objectif initial ne pouvaient être soutenus, expliquait le ministre Wilson, au moment où les programmes intérieurs sont soumis à des restrictions rigoureuses²⁰.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures défendait deux jours plus tard devant les membres du corps diplomatique les mesures annoncées au chapitre de l'aide au développement par son collègue des Finances. M. Clark insistait sur le fait que le Canada maintiendrait à 0,5 % du PNB sa contribution au développement international au cours des cinq prochaines années, et qu'il continuerait à avoir ainsi l'un des programmes d'aide qui connaît l'expansion la plus rapide sur la scène internationale, celui-ci demeurant le poste à plus forte croissance dans les dépenses discrétionnaires du gouvernement. Le ministre soulignait que trois changements importants de l'approche du gouvernement envers le développement international découlait du budget: une augmentation de l'importance relative accordée aux ONG, l'abandon du projet de création d'un fonds pour le commerce qui devait être financé par la moitié de l'accroissement de l'APD au-delà de 0,5 %, et l'exclusion des prêts bilatéraux du programme d'ADP, qui reposera dorénavant uniquement sur les subventions²¹.

E — Organisations et rencontres internationales

1 — LA FRANCOPHONIE

Le Premier ministre canadien participait à Paris à la première Conférence des chefs d'État et de gouvernement ayant en commun l'usage du français du 17 au 19 février.

16. Ministère des Affaires extérieures, *Négociations commerciales canadiennes: Introduction, Documents de base, Bibliographie*, Ottawa, Ministère des Affaires extérieures, 1986.

17. *Ibid.*, *Communiqué no. 34*, 13 février 1986, et *Communiqué no. 57*, 4 mars 1986.

18. Corporation commerciale canadienne, *Communiqué no. 72*, 19 mars 1986.

19. *The Globe and Mail*, 23 janvier 1986, p. B5.

20. Ministère des Finances, *Pour assurer le renouveau économique: Le discours du budget*, présenté à la Chambre des communes par M. Michael Wilson, ministre des Finances, le 26 février 1986, p. 9.

21. Ministère des Affaires extérieures, *Discours no. 86/16*, 28 février 1986.

M. Mulroney y était accompagné des ministres des Relations extérieures, des Communications et du secrétaire d'État. Le premier ministre Mulroney était l'un des six orateurs à prendre la parole au cours de la séance d'ouverture du Sommet francophone. Présentant le Sommet comme « un facteur de régénération du système multilatéral international », il soulignait que la francophonie devait être à la fois politique, économique, sociale, technique et culturelle, et constituer un forum d'échanges Nord-Sud. Au Canada, affirmait le Premier ministre, la francophonie « est un impératif de notre vie nationale » et les outils développés pour y assurer la survie du français en matière de communication et de télématique, de banques de données linguistiques, de traduction automatique et de conception de logiciels, peuvent être mis au service de la francophonie internationale²².

Avant la tenue du Sommet, le Premier ministre canadien avait déclaré que cette rencontre pourrait donner naissance à un nouveau club international semblable au Commonwealth. Selon lui, la technologie constitue l'élément de cohésion fondamental d'une solidarité francophone concrète, tout comme le développement économique de l'Afrique francophone constitue une condition essentielle d'une véritable communauté internationale francophone²³. Le Canada considérait d'autre part la Conférence comme le point de départ de la formation d'un nouveau triangle France-Afrique-Canada, venant « apporter une dynamique nouvelle pour les Africains qui ont toujours vu la France comme le seul peuple francophone »²⁴, suivant les termes employés par Mme Monique Vézina avant son départ pour Paris. Le ministre des Relations extérieures estimait que le Sommet ajouterait aux nombreuses relations bilatérales canado-africaines une nouvelle tribune qui permettra d'accroître toutes les formes de collaboration.

Le Canada a présenté au cours des discussions sur la situation politique mondiale, avec le Sénégal, un texte de déclaration dénonçant l'apartheid qui fut adopté par les participants. Il était d'autre part responsable de l'introduction des discussions sur la situation économique mondiale. Au nombre des propositions effectuées au cours des discussions sur la coopération et le développement, le Canada suggérait de rendre accessibles à tous les banques de données informatisées. Dans le domaine de l'énergie, le gouvernement canadien s'est engagé à consacrer \$10 millions sur cinq ans à la formation et à l'assistance technique. Il annonçait par ailleurs un nouveau programme de bourses à l'intention des étudiants des pays en développement francophones. Pour ces 350 bourses d'études, le Canada consacrerait chaque année \$7,7 millions de son programme d'aide au développement. Une autre mesure à l'intention des pays en développement francophones était annoncée par le Canada à l'occasion de la Conférence, soit l'octroi de \$10 millions pour des programmes d'immunisation²⁵.

2 – RENCONTRE ÉCONOMIQUE MULTILATÉRALE

Les ministres du Commerce des États-Unis, du Canada, du Japon et de la Communauté européenne tenaient l'une de leurs réunions périodiques à San Diego, en Californie, du 16 au 18 janvier. Leurs discussions se sont concentrées sur la préparation de la nouvelle série de négociations commerciales multilatérales et plus particulièrement sur une liste des questions qu'ils aimeraient voir abordées au cours des négociations. Le ministre canadien du Commerce extérieur, M. James Kelleher, déclarait à la suite de la réunion que les participants étaient

22. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 18 février 1986, pp. 1 et 10.

23. Graham FRASER, *The Globe and Mail*, 7 février 1986, p. A8.

24. Pierre APRIL, *La Presse*, 11 février 1986, p. B7, cité par *L'Argus*, 12 février 1986, p. A3.

25. Ministère des Affaires extérieures, *Reportage Canada*, vol. 2, no. 7 (2 avril 1986), pp. 1-3; *Le Soleil*, 19 février 1986, p. A4.

conscients qu'un certain nombre des secteurs retenus par le groupe ne feraient pas l'unanimité au cours des négociations, particulièrement chez les pays en développement²⁶.

F — Les relations canado-américaines

1 — LE SOMMET REAGAN-MULRONEY

Le Premier ministre canadien se rendait à Washington les 18 et 19 mars pour une deuxième série d'entretiens annuels avec le président des États-Unis. Un sommet canado-américain semblable avait eu lieu à Québec à la même date l'an dernier. Les échanges entre M. Reagan et M. Mulroney ont porté sur les dossiers des pluies acides, de la libéralisation des échanges bilatéraux, sur plusieurs problèmes commerciaux bilatéraux ainsi que sur le différend concernant la souveraineté dans l'Arctique. Les deux pays ont également reconduit à cette occasion l'accord NORAD sur la défense aérienne de l'Amérique du Nord pour une nouvelle période de cinq ans et le Premier ministre canadien a annoncé que le Canada participerait au projet américain de construction d'une station spatiale permanente d'ici à 1995. Le Canada devrait y consacrer \$800 millions sur quinze ans²⁷.

Les deux hommes avaient convenu lors du sommet de Québec de réexaminer le dossier des pluies acides lors de leur prochaine rencontre à la lumière des recommandations, qu'ils avaient alors chargé deux émissaires spéciaux de leur soumettre. Le rapport Lewis-Davis, rendu publique en janvier, proposait notamment l'adoption d'un programme de \$5 milliards (US) financé par le gouvernement et l'entreprise privée pour faire la promotion commerciale des techniques de lutte anti-pollution, la création d'un groupe consultatif bilatéral sur la pollution atmosphérique transfrontière et la revue des programmes et des législations des deux gouvernements²⁸. Le président américain annonçait le 19 mars qu'il endossait pleinement le rapport Lewis-Davis et qu'il chercherait à trouver les fonds de \$2,5 milliards (US) nécessaires à la participation du gouvernement au programme recommandé. Le premier ministre Mulroney se réjouissait de ce geste par lequel le président reconnaissait les pluies acides en tant que problème transfrontalier, ce à quoi son gouvernement s'était opposé jusque-là. Ceci constituait donc dans l'esprit du Premier ministre un pas important dans la bonne direction. M. Mulroney disait également avoir reçu du président et de membres du Congrès l'assurance que les fonds seraient accordés. MM. Reagan et Mulroney s'entendaient pour reporter encore une fois la question des pluies acides à l'agenda de leur prochain sommet annuel²⁹.

Le président américain aurait par ailleurs assuré le Premier ministre canadien qu'il ferait en sorte qu'aucune condition préalable ne soit exigée par le Congrès pour l'ouverture des négociations sur le libre-échange. Lors d'une rencontre avec des membres du Congrès, le président de la Chambre des représentants, M. Thomas O'Neil, disait au Premier ministre être persuadé que le Congrès donnerait le feu vert aux négociations³⁰. Le premier ministre Mulroney affirmait enfin avoir reçu l'appui du président Reagan à l'entrée du Canada au sein du Groupe des cinq qui se réunit périodiquement pour discuter des questions monétaires.

26. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 06*, 13 janvier 1986; Brian MILNER, *The Globe and Mail*, 20 janvier 1986, p. A9.

27. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 19 mars 1986, p. 2.

28. Marie TISON, *Le Devoir*, 9 janvier 1986, p. 8.

29. Jennifer LEWINGTON, *The Globe and Mail*, 21 mars 1986, p. A9.

30. William JOHNSON, Jennifer LEWINGTON et Hugh WINSOR, *The Globe and Mail*, 20 mars 1986, pp. A1 et A12.

2 – LES QUESTIONS COMMERCIALES

Les ministres canadiens des Affaires extérieures et du Commerce extérieur continuaient au cours de l'hiver à défendre le projet de négociation d'un nouvel accord commercial avec les États-Unis. La nécessité de protéger les emplois canadiens menacés par la montée du protectionnisme aux États-Unis constituait toujours l'un des principaux arguments invoqués par les ministres³¹. MM. Clark et Kelleher réaffirmaient l'intention du Canada de préserver les programmes sociaux ainsi que les politiques spéciales adoptées pour protéger les industries culturelles³². Le ministre du Commerce extérieur le mentionnait notamment dans un discours prononcé à Los Angeles devant la Chambre de commerce Canada-Californie et le *California Council for International Trade*³³.

Les États-Unis nommaient de leur côté en mars leur négociateur pour les négociations commerciales avec le Canada. Il s'agit de M. Peter Murphy qui représente depuis trois ans les États-Unis aux négociations du GATT³⁴. Le projet de négociations bilatérales était présenté comme une occasion historique dans le rapport au Congrès du Conseil des conseillers économiques du président Reagan³⁵. De passage à Montréal, la présidente de la *International Trade Commission* américaine, Mme Paula Stern, estimait que la forte intervention du secteur public canadien dans l'activité économique, particulièrement les subventions accordées aux entreprises, constituerait un aspect important des négociations³⁶. Le représentant américain au Commerce soulignait pour sa part la nécessité d'une entente entre Ottawa et les provinces avant la tenue des négociations. Les États-Unis ne tenteront pas de conclure une entente, disait M. Clayton Yeutter devant un sous-comité de la Chambre des représentants, avant d'être assurés que celle-ci liera Ottawa et les dix provinces³⁷.

Les exportations canadiennes de bois d'oeuvre continuaient à retenir l'attention du Congrès et faisaient l'objet de rencontres entre les représentants des deux pays³⁸. Les exportations canadiennes de poisson de fond frais de l'Atlantique étaient frappées à partir de janvier de droits de compensation provisoires par les États-Unis, le département du Commerce ayant jugé dans une décision préliminaire que des programmes fédéraux et provinciaux subventionnent ces exportations. Une décision finale doit être prise avant le mois de mai³⁹. Les gouvernements canadien, québécois et l'industrie de l'amiante tentaient de s'organiser afin de faire front commun pour empêcher l'adoption d'une recommandation faite en janvier par l'*Environmental Protection Agency* américaine sur l'interdiction totale de l'importation et de l'utilisation de l'amiante aux États-Unis⁴⁰. Le problème de la distribution des longs métrages canadiens, qui ont beaucoup de difficulté à percer au Canada en raison du contrôle qu'exerce Hollywood sur le réseau de distribution, était abordé par les gouvernements fédéral et provincial au cours d'une conférence des ministres de la Culture sur le cinéma et l'édition⁴¹. M. Kelleher avait mentionné à Los Angeles la nécessité de discussions bilatérales

31. Voir *The Globe and Mail*, 15 février 1986, p. A5.

32. Voir Michel ARSENAULT, *Le Devoir*, 13 février 1986, p. 2.

33. Ministère des Affaires extérieures, *Discours no. 86/01*, 16 janvier 1986.

34. *Le Devoir*, 15 mars 1986, p. 14.

35. *Le Devoir*, 8 février 1986, p. 15.

36. Paul DURIVAGE, *Le Devoir*, 26 mars 1986, p. 6.

37. *The Globe and Mail*, 21 février 1986, p. A8.

38. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 14*, 22 janvier 1986. Voir Jennifer LEWINGTON, *The Globe and Mail*, 27 février 1986, p. B8 et 15 mars 1986, p. B3.

39. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 01*, 3 janvier 1986 et *Communiqué no. 67*, 17 mars 1986.

40. Graham FRASER, *The Globe and Mail*, 24 janvier 1986, p. A5.

41. Angèle DAGENAIS, *Le Devoir*, 5 mars 1986, pp. 1 et 10.

sur la distribution des films. Enfin, le gouvernement canadien acceptait que le groupe américain Gulf and Western achète Prentice-Hall, la plus grande maison d'édition du Canada anglais. En annonçant la nouvelle, le ministre responsable d'Investissement Canada, M. Sinclair Stevens, et le ministre des Communications, M. Marcel Masse, affirmaient avoir obtenu l'assurance que Prentice-Hall Canada resterait une entité distincte de Gulf and Western. Celle-ci doit d'autre part vendre 51 % des actions de Ginn d'ici deux ans, maison d'édition canadienne qu'elle avait achetée en juin 1985. Des responsables de l'administration américaine se disaient heureux de la décision d'Ottawa de ne pas avoir mis en application rétroactivement sa nouvelle politique dans le domaine de l'édition⁴².

3 – AUTRES QUESTIONS

Le ministre d'État aux Mines annonçait le 25 mars que les États-Unis et le Canada entreprendraient à compter du 1^{er} avril un programme conjoint de recherche sur la mécanique des roches et la surveillance des parois des mines⁴³. Trois jours plus tôt, le ministre de la Santé nationale et du Bien-Être social avait annoncé la signature d'un accord de recherche sur l'évacuation des déchets nucléaires. La contribution de l'Énergie atomique du Canada liée à ce projet sera de \$48,5 millions et celle du Département américain de l'Énergie de \$32,6 millions, dont \$22,4 seront dépensés au Canada⁴⁴. On rapportait que les négociateurs des deux pays avaient pu s'entendre, à la fin mars, sur un programme de nettoyage de la rivière Niagara. L'entente aurait été soumise aux autorités du Canada, de l'Ontario et de New York⁴⁵. Le gouvernement canadien continuait d'autre part à suivre de près le choix d'un site de dépôt de déchets nucléaires par les États-Unis, et il entend continuer ses représentations auprès de l'administration américaine pour que soit écartée toute zone qui pourrait présenter un danger pour l'environnement canadien⁴⁶. Enfin, comme l'avaient convenu MM. Clark et Shultz l'automne dernier, un haut fonctionnaire du ministère de la Justice se rendait à Washington en mars pour recueillir le point de vue des États-Unis dans l'affaire des plaintes déposées par des Canadiens contre la CIA à la suite d'expériences effectuées il y a de nombreuses années⁴⁷.

G — Le Canada et l'Europe occidentale

1 – LES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Le Canada et la Communauté économique européenne signaient le 5 février une lettre d'entente par laquelle le Canada accordait à la CEE certaines concessions tarifaires sur les vêtements en échange du maintien, avec quelques modifications, de la prolongation pour trois ans du quota sur les importations de chaussures pour dames au Canada. Le compromis intervenait après des négociations ayant suivies la menace de la CEE de prendre des mesures de représailles à l'endroit d'autres produits d'exportation canadiens⁴⁸. Des négociations avaient également lieu au cours de l'hiver dans le but d'en venir à une entente sur les

42. Denis LESSARD, *Le Devoir*, 13 mars 1986, p. 2; Hugh WINSOR et Jennifer LEWINGTON, *The Globe and Mail*, 13 mars 1986, pp. A1-A2.

43. Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, *Communiqué no. 86/50*, 25 mars 1986.

44. *Ibid.*, *Communiqué no. 86/47*, 22 mars 1986.

45. *The Globe and Mail*, 27 mars 1986, p. A10.

46. Ministère des Affaires extérieures, *Discours no. 86/02*, 16 janvier 1986.

47. *Ibid.*, *Communiqué no. 56*, 3 mars 1986.

48. Douglas HARRISON, *The Globe and Mail*, 6 février 1986, p. B9.

exportations européennes de boeuf au Canada. Les deux parties s'entendaient effectivement en février sur la limitation de la quantité de boeuf exporté par la CEE mais la *Canadian Cattlemen's Association*, de qui provenait la plainte à l'endroit du boeuf européen, la jugeait insatisfaisante et manifestait son intention de porter sa cause devant le Tribunal canadien de l'importation⁴⁹.

Le Canada et l'Euratom signaient le 6 mars un mémoire d'entente sur la coopération en matière de fusion thermonucléaire. L'entente est d'une durée de cinq ans renouvelable et prévoit des échanges d'information, d'experts, d'études et d'équipement si nécessaire, et des projets conjoints⁵⁰.

2 – LA FRANCE

Après avoir participé au Sommet francophone, le premier ministre Mulroney restait en France pour une visite officielle de deux jours les 20 et 21 février à l'invitation du président Mitterrand. Dans une entrevue accordée quelque temps avant son départ, M. Brian Mulroney affirmait avoir l'intention de discuter de l'état des échanges commerciaux entre le Canada et la France, qu'il qualifiait de « presque dérisoires »⁵¹. Le Premier ministre canadien eut donc à Paris un entretien avec le président de la République ainsi qu'avec le premier ministre, M. Laurent Fabius. À Matignon, des ministres des deux pays se sont joints aux deux Premiers ministres afin de faire le point sur les relations bilatérales. Le premier ministre Mulroney s'est d'autre part adressé aux hommes d'affaires français devant la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, où il a annoncé l'intention du gouvernement canadien de soutenir le projet de recherche européen Eurêka. Le Canada trouvera ainsi \$20 millions pour subventionner les entreprises canadiennes qui s'associeront à des entreprises européennes pour participer au projet⁵². Le Premier ministre canadien fut enfin reçu à l'Académie française pour y signer l'acte constitutif du Grand Prix de la francophonie. Le Canada et l'Académie s'étaient entendus au début du mois de février sur la création de ce nouveau prix qui sera administré par l'Académie et auquel le Canada consacrait des fonds de \$400,000⁵³.

Au cours d'une conférence de presse donnée à la fin de son séjour, M. Mulroney mentionnait avoir discuté avec les dirigeants français du différend sur les eaux territoriales et les droits de pêche des îles Saint-Pierre et Miquelon. Il a aussi voulu sensibiliser le président français au désir du Canada d'être associé aux réunions du Groupe des cinq qui regroupe les pays participant au sommet des sept pays industrialisés moins le Canada et l'Italie. M. Mitterrand acceptait pour sa part l'invitation qui lui fut faite d'effectuer une visite au Canada. Selon le Premier ministre canadien, cette visite aura permis de confirmer la normalisation des relations entre la France et le Canada, normalisation qu'il estime nécessaire au développement des échanges économiques et commerciaux. Le Canada a d'ailleurs l'intention de « jouer la carte européenne » et de resserrer ses liens avec l'ensemble de l'Europe⁵⁴.

49. *The Globe and Mail*, 27 février 1986, p. B10 et 11 mars 1986, p. B4.

50. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 62*, 7 mars 1986.

51. Pierre O'NEILL, *Le Devoir*, 27 janvier 1986, pp. 1 et 8.

52. Jeffrey SIMPSON, *The Globe and Mail*, 22 février 1986, p. A12; Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 21 février 1986, pp. 1 et 10.

53. Marie TISON, *Le Devoir*, 1^{er} février 1986, p. 2.

54. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 22 février 1986, pp. 1 et 9.

3 — LA GRANDE-BRETAGNE

Le ministre du Commerce extérieur était à Londres le 10 février pour y promouvoir un resserrement des relations économiques entre le Canada et le Royaume-Uni ainsi que la Communauté européenne en général. Au cours d'un entretien avec le secrétaire d'État au Commerce et à l'Industrie, M. Paul Channon, de même que devant des représentants du monde des affaires, M. James Kelleher soulignait l'importance qu'occupent la Grande-Bretagne et l'Europe dans la stratégie commerciale du Canada. Le gouvernement canadien, disait-il, a « décidé d'adopter une politique soutenue de revitalisation, de reconstruction et de renforcement de nos relations économiques bilatérales avec la Grande-Bretagne et l'Europe »⁵⁵. Les secteurs prioritaires retenus pour l'expansion des exportations vers le marché britannique sont ceux de l'électronique, des produits forestiers, de la machinerie et de l'outillage et des produits alimentaires transformés. Le ministre Kelleher soulignait le désir du Canada d'attirer les investissements britanniques sur le marché canadien. Il eut d'autre part à Londres une réunion de travail avec les chefs de mission et les principaux délégués commerciaux canadiens en Europe de l'Ouest pour discuter d'une stratégie commerciale pour les marchés européens⁵⁶.

H — Le Canada, l'Amérique latine et les Caraïbes

1 — LES ANTILLES DU COMMONWEALTH

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures annonçait le 17 février le détail du programme CARIBCAN d'aide au développement des Antilles du Commonwealth. Le premier ministre Mulroney en avait déjà donné un aperçu en octobre dernier à Nassau lorsqu'il participait à la réunion des chefs de gouvernement de ces pays. Le programme prévoit l'entrée en franchise de 99,8 % des importations actuelles en provenance des pays suivants : Anguilla, les îles d'Antigua et Barbuda, les Bahamas, les Bermudes, la Barbade, Belize, les Îles Vierges, la Grenade, la Guyane, la Jamaïque, Montserrat, Saint-Christophe-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent et les Grenadines, Trinité et Tobago et les îles Turks et Caicos. Une loi permettant l'entrée en vigueur du régime de franchise doit être déposée par le ministre des Finances d'ici le milieu de l'année 1986. Certaines importations des Caraïbes du Commonwealth continueront toutefois d'être soumises aux tarifs douaniers existants. Il s'agit des textiles, des vêtements, des chaussures, des articles de voyage, des sacs à main, des vêtements en cuir, des huiles de graissage et du méthanol. Des dispositions spéciales seront prises pour améliorer l'accès du rhum antillais sur le marché canadien.

Le programme CARIBCAN prévoit d'autre part une aide technique du Canada aux pays de la région pour le renforcement de leur capacité d'exportation, notamment au moyen de séminaires offerts au personnel diplomatique et commercial et de la préparation d'un répertoire des fournisseurs de la région. L'attribution de cinquante nouvelles bourses de l'ACDI annoncée par M. Mulroney à Nassau, ainsi que la négociation prioritaire avec les pays antillais du Commonwealth d'accords sur la double imposition complètent le programme CARIBCAN⁵⁷.

2 — HAÏTI

La chute du gouvernement Duvalier amenait le gouvernement canadien à réitérer sa volonté de poursuivre son aide au peuple haïtien. Reconnaisant les difficultés et les besoins

55. Ministère des Affaires extérieures, *Discours no. 86/10*, 10 février 1986, p. 4.

56. *Ibid.*, *Communiqué no. 25*, 10 février 1986.

57. *Ibid.*, *Communiqué no. 45*, 17 février 1986.

particuliers auxquels était confronté le nouveau gouvernement de ce pays, la ministre des Relations extérieures déclarait le 7 février que le gouvernement canadien était prêt à « entreprendre un effort important pour aider Haïti à satisfaire les besoins urgents auxquels il fait face en ce moment »⁵⁸. Mme Monique Vézina avait défendu à quelques reprises au cours de l'hiver le principe de la poursuite de l'aide canadienne à Haïti, notamment dans une déclaration du 3 février⁵⁹. Le Canada décidait d'ailleurs en mars d'octroyer une aide d'urgence de \$3,3 millions à Haïti. Celle-ci comprend une aide alimentaire d'urgence de \$200,000 dont la gestion a été confiée à *Care Canada*, l'établissement d'un programme d'aide alimentaire de \$3 millions pour 1986-87 et l'attribution de \$70,000 supplémentaires au fonds administré par la mission canadienne à Port-au-Prince, destinés aux écoles⁶⁰.

3 – LE MEXIQUE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures se rendait à Mexico où il présidait les 3 et 4 mars, avec son homologue mexicain, M. Bernardo Sepulveda Amor, la sixième réunion du Comité mixte canado-mexicain. Les deux pays ont passé en revue l'ensemble de leurs relations bilatérales accordant une attention particulière à la coopération dans les domaines du commerce, de l'industrie, de l'énergie et de l'agriculture. Ils ont convenu de la nécessité de promouvoir le tourisme dans les deux sens en reprenant par exemple les négociations sur un accord aérien entre les deux pays. Le communiqué final de la réunion note que des problèmes liés au programme bilatéral de travailleurs agricoles saisonniers ont été résolus et que les deux parties ont signé une mémoire d'entente sur la coopération en matière forestière. On annonçait encore la signature de trois nouvelles lignes de crédit de la SEE avec des banques mexicaines totalisant \$30 millions (US). Il fut convenu de tenir dans un avenir rapproché des consultations bilatérales au niveau ministériel pour discuter de la situation énergétique internationale. On rapportait que les discussions avaient réservé une place plus importante qu'à l'habitude aux questions internationales⁶¹. Au nombre de celles-ci figuraient bien entendu la situation en Amérique centrale ainsi que le désarmement, les problèmes de l'ONU, le terrorisme et le trafic des narcotiques. Au cours de son séjour au Mexique, M. Joe Clark eut par ailleurs des entretiens avec le président de la Madrid Hurtado et M. Silva Herzog, secrétaire aux Finances⁶².

4 – LE PÉROU

Le Canada recevait du 10 au 12 février le premier ministre et ministre des Finances du Pérou, M. Luis Alva Castro, ainsi que le ministre des Affaires étrangères de ce pays, M. Allan Wagner Tizon. Invitée du ministre canadien des Finances, la délégation péruvienne eut également des entretiens avec le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, la ministre des Relations extérieures et le président de la SEE. Les échanges de vue sur la situation internationale ont porté sur le problème de l'endettement des pays en développement, la montée du protectionnisme, le prix des produits de base et la situation en Amérique centrale, la partie canadienne soulignant à ce sujet le « rôle positif » de soutien au groupe de Contadora joué par le Pérou. Les ministres canadiens réitéraient l'intention du Canada de continuer à fournir une assistance au développement économique du Pérou. Une ligne de

58. *Ibid.*, *Communiqué no. 26*, 7 février 1986.

59. *Ibid.*, *Discours no. 86/08*, 3 février 1986. Voir aussi l'article signée par la ministre des Relations extérieures dans *Le Devoir*, 12 février 1986, p. 9.

60. *Ibid.*, *Communiqué no. 86-16*, 12 mars 1986.

61. Paul KNOX, *The Globe and Mail*, 4 mars 1986, p. A12.

62. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 60*, 6 mars 1986.

crédit de 4,8 millions était ouverte pour l'achat d'engrais et de matériel de télécommunications canadiens par le Pérou⁶³. Le communiqué du ministère des Affaires extérieures faisant état de la visite souligne que la partie canadienne a exprimé sa satisfaction devant les améliorations apportées à la situation des droits de la personne au Pérou, et devant la réduction des dépenses militaires. Les deux parties se sont enfin entendues pour poursuivre le dialogue sur les grandes questions d'intérêt commun⁶⁴.

I — Le Canada, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord

À la suite des États-Unis, le gouvernement canadien décidait en janvier d'imposer des sanctions économiques contre la Libye. Annonçant les sanctions américaines à l'endroit de la Libye, le président Reagan demandait à ses Alliés d'emboîter le pas aux États-Unis. Le gouvernement canadien adoptait le 10 janvier trois mesures immédiates: interdiction aux entreprises canadiennes de conclure de nouveaux contrats d'exportation de matériel de forage pétrolier à technologie occidentale, cessation de toute aide financière gouvernementale aux entreprises canadiennes opérant en Libye et impossibilité d'obtenir des assurances de la SEE pour de nouvelles activités commerciales en Libye. L'exportation de produits alimentaires canadiens et l'aide humanitaire n'étaient pas affectées par les sanctions. Le gouvernement canadien demandait également à ses ressortissants de ne pas chercher à combler les emplois devenus disponibles à la suite du départ des citoyens américains de la Libye. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures déclarait que son gouvernement croyait qu'il était temps d'agir pour lutter contre le terrorisme international et qu'au besoin, d'autres mesures pourraient être prises⁶⁵. Le sous-secrétaire d'État américain, M. John Whitehead, qui entreprenait quelques jours plus tard à Ottawa une tournée de plusieurs pays alliés pour discuter du problème libyen, remerciait le gouvernement canadien d'avoir promptement répondu à l'appel lancé par le président Reagan. M. Whitehead venait alors d'avoir des entretiens sur le renforcement des sanctions contre la Libye avec le premier ministre Mulroney, le ministre des Finances et le ministre du Commerce extérieur⁶⁶.

J — Le Canada et l'Afrique (sud du Sahara)

1 — LA MINISTRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES EN AFRIQUE FRANCOPHONE

La ministre des Relations extérieures accompagnée d'une délégation de fonctionnaires se rendait au Gabon, au Sénégal et au Niger du 7 au 17 janvier. Au cours de ce voyage dans trois pays d'Afrique francophone, Mme Vézina devait discuter d'une part du Sommet francophone du mois suivant et participer d'autre part aux travaux des commissions bilatérales qui orientent la coopération entre le Canada et chacun de ces pays. Au Gabon, Mme Vézina présidait avec le ministre gabonais des Affaires étrangères et de la Coopération, M. Martin Bongo, la troisième session de la Commission bilatérale canado-gabonaise. Les deux parties se sont entendues sur un certain nombre de projets de coopération en matière d'enseignement et de technologie, pour la préparation d'un inventaire minier par le Canada et pour la construction d'un immeuble gouvernemental. La question du Sommet francophone

63. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 86-12*, 11 février 1986.

64. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 28*, 11 février 1986.

65. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 11 janvier 1986, pp. 1 et 8.

66. Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 16 janvier 1986, p. A5.

fut abordée au cours d'un entretien qu'eut la ministre avec le chef de l'État, M. Omar Bongo⁶⁷.

Mme Vézina présidait également au Sénégal une troisième session de la Commission bilatérale canado-sénégalaise. Au Niger, la ministre canadienne devait signer un accord général de coopération au développement. Elle fut reçue par le chef de l'État, le général Seyni Kountché, à qui elle remit un message du premier ministre Mulroney⁶⁸.

2 – L'AFRIQUE AUSTRALE

Le leader du gouvernement au Sénat, l'honorable Duff Roblin, dirigeait la délégation canadienne participant à la réunion annuelle des donateurs de la Conférence pour la coordination du développement en Afrique australe (SADCC) qui avait lieu à la fin janvier à Harare, au Zimbabwe. Le sénateur Roblin signait à cette occasion au nom du gouvernement canadien trois protocoles d'ententes pour des projets évalués à \$21,6 millions dans les secteurs de l'énergie et des communications⁶⁹. À la suite de cette réunion, M. Roblin se rendait en visite officielle au Malawi où il avait des entretiens bilatéraux avec des membres du gouvernement. Il a participé également à l'ouverture officielle d'un Collège des ressources naturelles construit avec l'aide de l'ACDI⁷⁰.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures exprimait à la fin janvier l'inquiétude de son gouvernement devant les interventions militaires et autres restrictions et menaces exercées par l'Afrique du Sud à l'endroit du Lesotho et du Botswana, pays ayant hébergé des réfugiés sud-africains. Le Canada se joignait à la condamnation exprimée dans la résolution 580 du Conseil de sécurité et donnait son appui à l'envoi de deux observateurs des Nations Unies au Lesotho⁷¹. Le Haut commissaire du Canada à Londres annonçait d'autre part en mars que les sept dirigeants du Commonwealth chargés d'étudier la situation en Afrique du Sud se réuniraient en juillet pour évaluer les mesures qui pourraient être prises pour accroître les pressions sur le gouvernement de Pretoria⁷².

3 – L'ÉTHIOPIE

Des chefs religieux des Églises éthiopiennes étaient de passage au Canada en mars dans le cadre d'une tournée européenne et nord-américaine. Ils eurent à Ottawa, avec la ministre des Relations extérieures, des discussions sur la famine qui perdure dans ce pays, le problème de la relocalisation des populations et l'aide canadienne. Mme Vézina déclarait à cette occasion que son gouvernement voulait s'assurer que l'aide accordée par le Canada, qui a dépassé les \$100 millions de dollars et les 100,000 tonnes d'aide alimentaire au cours des deux dernières années, continue d'être utilisée judicieusement. Elle réitérait aussi l'engagement de son gouvernement de contribuer à la reprise économique à long terme de l'Afrique. Une délégation parlementaire canadienne dirigée par le coordonnateur des secours d'urgence pour la famine en Afrique se rendait par ailleurs en Éthiopie en mars pour évaluer l'impact de l'aide canadienne, visiter des centres de relocalisation et examiner les mesures que pourrait maintenant prendre le Canada en vue du redressement économique de ce pays. La

67. *Le Devoir*, 13 janvier 1986, p. 4.

68. *Le Devoir*, 18 janvier 1986, p. 4; Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 02*, 7 janvier 1986.

69. Ministère des Relations extérieures, *Communiqué no. 86-09*, 6 février 1986.

70. *Ibid.*, *Communiqué no. 86-08*, 5 février 1986; Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 15*, 23 janvier 1986.

71. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 19*, 30 janvier 1986.

72. *Le Devoir*, 11 mars 1986, p. 8.

délégation canadienne a pu rencontrer des dirigeants du pays dont le président Mengistu Haile Mariam⁷³.

4 — LE ZAÏRE

Le Canada et le Zaïre signaient le 25 mars deux protocoles d'ententes pour des projets de l'ACDI dans ce pays. Le premier prévoit le versement d'un million de dollars par l'Agence à l'Université de Sherbrooke pour l'amélioration des soins de santé dans la région de Nioki. Le second projet, de \$5 millions, porte sur la relance du secteur agricole et le développement rural et prévoit la participation du ministère des Relations internationales du Québec en matière de formation. Ces ententes étaient ratifiées à l'occasion de la venue au Canada du Commissaire d'État aux Affaires étrangères et à la Coopération du Zaïre, M. Mokolo Wa Mpombo, du 24 au 27 mars. Le ministre zaïrois devait également discuter avec des ministres canadiens des relations politiques et commerciales entre les deux pays⁷⁴.

K — Le Canada, l'Asie et l'Océanie

1 — TOURNÉE DU MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR EN ASIE DU SUD-EST

Le ministre du Commerce extérieur, M. James Kelleher, se rendait en Asie du Sud-Est du 11 au 21 février à la tête d'une importante délégation commerciale canadienne. Ce voyage à Singapour, en Indonésie, en Malaisie et en Thaïlande s'inscrivait au nombre des efforts entrepris par le gouvernement canadien pour aider les entreprises canadiennes à trouver des débouchés en Asie-Pacifique. Il s'agissait du troisième voyage du ministre Kelleher dans la région Asie-Pacifique depuis un an.

À Singapour, le ministre Kelleher a eu des entretiens avec le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Tony Tan, au cours desquels il a été question, comme à chacune des autres étapes du voyage, des prochaines négociations commerciales multilatérales, M. Kelleher demandant entre autres l'appui à la candidature de Montréal comme lieu de la Conférence d'ouverture des NCM. Le ministre canadien, qui faisait également au cours de ce voyage la promotion de l'Expo 86 de Vancouver, invitait les ministres de Singapour à venir au Canada à cette occasion et se disait heureux de la participation singapourienne à l'exposition universelle. Les négociations commerciales canado-américaines, que le Canada mène de concert avec une importante initiative visant à étendre ses activités dans la région Asie-Pacifique, soulignait M. Kelleher, furent également abordées au cours des entretiens. Au cours des deux jours qu'il a passé à Singapour, le ministre a annoncé l'établissement de lignes de crédit de \$40 millions (US) avec des succursales de quatre banques canadiennes pour appuyer la vente de biens et services canadiens dans la région, l'ouverture prochaine à Singapour d'un bureau de représentation par la société canadienne pétrochimique Polysar Limited et la participation d'entreprises canadiennes à la conférence « Ouverture sur la Chine » organisée par l'Association des comptables de Singapour qui s'est tenue dans ce pays les 17, 18 et 19 avril⁷⁵.

M. Kelleher se rendait ensuite à Djakarta où il a rencontré le président Suharto et quelques ministres indonésiens. Outre les discussions sur les prochaines NCM et la participa-

73. Ministre des Relations extérieures, *Communiqué no. 86-17*, 13 mars 1986: *Le Devoir*, 24 mars 1986, p. 4.

74. Ministre des Relations extérieures, *Communiqué no. 86-18*, 25 mars 1986; Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 69*, 19 mars 1986.

75. Ministère du Commerce extérieur, *Communiqués nos 29, 30, 31 et 32*, 12 février 1986.

tion de l'Indonésie à Expo 86, la délégation canadienne cherchait à obtenir un appui de la part du gouvernement indonésien aux initiatives canadiennes en vue d'exporter notamment dans les secteurs de l'énergie, des télécommunications, du pétrole, du gaz et de la foresterie. M. Kelleher a assisté à la signature d'un mémorandum d'accord entre la Commission géologique du Canada et la Direction des ressources minérales de l'Indonésie prévoyant une coopération dans le domaine des sciences de la terre. La conclusion de plusieurs contrats et accords de financement était annoncée pendant la visite de la délégation canadienne, dont une ligne de crédit de \$30 millions pour l'achat d'engrais potassiques canadiens, des subventions de la SEE et de l'ACDI à la Sydney Steel pour financer la vente de rails à la Société de chemins de fer d'Indonésie et le report des dates d'expiration d'un accord de prêt entre la SEE, l'ACDI et l'Indonésie⁷⁶. Le ministre du Commerce extérieur prononçait encore à Djakarta devant le Conseil des gens d'affaires Indonésie-Canada un discours exposant l'importance de la région Asie-Pacifique et de l'Indonésie dans la stratégie commerciale canadienne⁷⁷.

La troisième étape du séjour consistait en une visite de deux jours en Malaisie. Les entretiens ministériels se sont faits avec le Premier ministre Mahathir, le Vice-Premier ministre, le ministre du Commerce et de l'Industrie et le ministre de l'Énergie, des Télécommunications et des Postes à qui le ministre Kelleher a souligné l'intention du secteur privé canadien de collaborer avec la Malaisie dans les secteurs prioritaires du plan quinquennal malais et particulièrement dans les secteurs d'excellence canadienne comme les communications, l'énergie, le pétrole et le gaz. Au nombre des mesures annoncées, signalons la signature d'un protocole de crédit de \$10 millions (US) avec une banque malaise pour la vente de biens et services canadiens, l'ouverture d'un bureau de la société Bell Canada International à Kuala Lumpur et la tenue au Canada à l'automne prochain d'une Conférence Canada-Malaisie⁷⁸.

En Thaïlande, le ministre du Commerce extérieur eut des entretiens avec le Premier ministre, le ministre des Affaires étrangères et les ministres responsables du commerce, de l'industrie, du pétrole et du gaz ainsi que des transports et des communications. Plusieurs contrats accordés à des compagnies canadiennes furent annoncés au cours des trois jours passés dans ce pays, ainsi que des prêts de la SEE et de l'ACDI totalisant \$17 millions. On apprenait également que la Fondation Asie-Pacifique du Canada organiserait en collaboration avec la *Industrial Finance Corporation* et le *Board of Investment* de Thaïlande un colloque sur les investissements prévus pour l'automne prochain⁷⁹.

Le ministre Kelleher qui terminait à Hong Kong son périple dans le Sud-Est asiatique, avait d'autre part annoncé à Djakarta qu'un séminaire réunirait en Colombie-Britannique en septembre prochain des représentants du secteur privé canadien et des pays de l'ASEAN.⁸⁰

2 - L'AUSTRALIE

Le ministre australien des Ressources et de l'Énergie, M. Gareth Evans, venait à Ottawa le 27 janvier pour des entretiens sur les minéraux avec le ministre d'État aux Mines, M. Robert Layton. Les deux hommes ont discuté des efforts déjà accomplis afin de créer un

76. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqués no 35 et 36*, 13 février 1986, *Communiqué no. 38*, 14 février 1986, *Communiqués nos 39, 41, 42, 43 et 44*, 17 février 1986.

77. *Ibid.*, *Discours no. 86/12*, 14 février 1986.

78. *Ibid.*, *Communiqué no. 46*, 18 février 1986.

79. *Ibid.*, *Communiqué no. 48*, 20 février 1986.

80. *Ibid.*, *Communiqué no. 40*, 17 février 1986.

groupe d'étude international sur le nickel, que les deux pays aimeraient voir former cette année, et un groupe semblable sur le cuivre. Le commerce international du charbon et de l'amiante fut au nombre des sujets abordés par les ministres canadien et australien. Le ministre Layton demandait d'autre part à son hôte d'étudier la possibilité d'une entente canado-australienne sur le partage des frais qui permettrait la participation des deux pays au Programme international de sondage des fonds marins⁸¹.

3 - LE JAPON

Le premier ministre du Japon, M. Yasuhiro Nakasone, effectuait une visite officielle au Canada du 12 au 15 janvier en vue de la préparation du Sommet des sept pays industrialisés qui aura lieu cette année à Tokyo. Le ministre japonais des Affaires étrangères s'était pour sa part rendu le 11 à Toronto pour les consultations annuelles avec son homologue canadien⁸². Les premiers ministres Nakasone et Mulroney se sont penchés sur les questions qui figurent à l'ordre du jour du Sommet de Tokyo, cherchant particulièrement à mettre au point une position commune pour lutter contre le protectionnisme des Européens et des Américains. Ils ont par ailleurs émis une déclaration condamnant les derniers attentats terroristes et ont affirmé l'intention des deux pays de coopérer plus étroitement au cours des prochains mois en matière de lutte contre le terrorisme. Une plus grande collaboration sur les questions du désarmement et de la paix mondiale était également souhaitée.

Le Premier ministre canadien a d'autre part assuré son homologue japonais, particulièrement intéressé par les négociations commerciales bilatérales canado-américaines, qu'un éventuel accord de libre-échange serait conforme au GATT et ne porterait pas préjudice aux pays tiers, et notamment au Japon. Dans ces conditions, M. Nakasone se déclarait favorable aux efforts canado-américains en vue de libéraliser les échanges, soulignant que son pays était curieux de voir les résultats de cette nouvelle approche de lutte contre le protectionnisme⁸³. Les deux chefs de gouvernement ont par ailleurs convenu d'accorder la priorité à la conclusion rapide d'un accord bilatéral en matière de science et de technologie pour élargir les activités conjointes de recherche et de développement⁸⁴. Ils se sont encore entendus sur l'importance de favoriser les échanges entre jeunes Japonais et Canadiens en leur permettant de travailler dans l'autre pays pour une période d'un an, ont convenu d'abolir les tarifs sur les ventes de pièces d'ordinateurs et de semi-conducteurs et espèrent conclure bientôt un accord de réciprocité fiscale. M. Nakasone a annoncé pour sa part l'octroi d'un million de dollars pour promouvoir les études japonaises dans les institutions canadiennes d'enseignement⁸⁵.

Au cours de son séjour, le premier ministre Nakasone s'est adressé aux membres du Sénat et des Communes réunis à qui il a mentionné la nécessité pour les deux pays de dépasser le cadre des relations strictement économiques et de tenir des consultations plus étroites sur les grandes questions internationales. Le Premier ministre canadien effectuera une visite officielle au Japon à la suite du Sommet des sept⁸⁶. Dans l'intervalle, les deux pays reprenaient en mars les négociations reliées aux exportations japonaises de voitures au Canada⁸⁷.

81. Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, *Communiqué no. 86/21*, 27 janvier 1986.

82. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 04*, 8 janvier 1986.

83. Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 15 janvier 1986, pp. A1-A2.

84. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 09*, 15 janvier 1986.

85. Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 14 janvier 1986, pp. A1-A2.

86. Ministère des Affaires extérieures, *Reportage Canada*, vol. 2, no. 3, (5 février 1986), pp. 1-3.

87. *The Globe and Mail*, 20 mars 1986, p. B17.

4 – LES PHILIPPINES

Le gouvernement canadien exprimait à la suite des élections du 17 février aux Philippines son inquiétude devant les rapports faisant état de fraudes électorales⁸⁸. Il avait d'ailleurs pris la décision de boycotter la cérémonie d'investiture de M. Ferdinand Marcos avant de reconnaître, le 25 février, le gouvernement de Mme Corazon Aquino⁸⁹.

Le Canada décidait quelques jours plus tard d'élargir son programme d'aide aux Philippines. La ministre des Relations extérieures annonçait le 3 mars que l'ACDI fournirait \$4,8 millions sur quatre ans pour appuyer les projets d'organisations non gouvernementales des Philippines destinés aux gens les plus défavorisés. Un autre montant de \$300,000 était octroyé à l'UNICEF pour l'achat de nourriture à l'intention des enfants⁹⁰.

L — Chronologie thématique*

Immigration

27 mars:

Le ministre d'État à l'Immigration signale la proclamation de la Loi C-55 qui permet une augmentation du nombre de membres de la Commission d'appel de l'immigration ainsi qu'un droit d'appel aux résidents permanents voulant parrainer des membres de leur famille. Cette loi constitue un amendement à la Loi de 1976 sur l'immigration.

Essais du missile de croisière américain au Canada

janvier-février:

Les États-Unis procèdent, conformément à un accord de cinq ans signé en 1983, à l'essai de leur missile *Cruise* en territoire canadien. L'un des essais se termine par l'écrasement d'un missile dans la mer de Beaufort.

Le Canada, l'Italie et le Vatican

4 au 7 mars:

Le ministre du Commerce extérieur accompagne Mme Jeanne Sauvé, Gouverneure générale du Canada, au cours d'un séjour à Rome. Le programme de la visite comprend des entretiens avec le Premier ministre d'Italie et des rencontres entre M. Kelleher et les ministres italiens du Trésor et du Commerce extérieur, une audience avec le Pape Jean-Paul II et un passage à Turin.

Le Canada et la RDA

13 février:

Le quotidien *Le Devoir* rapporte que les négociations se poursuivent entre le Canada et la République démocratique allemande en vue de l'ouverture d'une mission diplomatique de la RDA au Canada.

88. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 47*, 19 février 1986.

89. *Ibid.*, *Communiqué no. 51*, 25 février 1986; Jocelyn COULON, *Le Devoir*, 21 février 1986, p. 1.

90. Ministère des Relations extérieures, *Communiqué no. 86-14*, 3 mars 1986.

* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

Le Canada et le Groupe de Contadora

29 janvier:

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures exprime l'appui du gouvernement canadien à la Déclaration de Caraballeda qui a fait suite à une réunion des membres du Groupe de Contadora et du groupe de soutien à Contadora le 12 janvier, au Venezuela.

Le Canada et le Guatemala

10 janvier:

Le ministère des Affaires extérieures annonce qu'une délégation canadienne assistera aux cérémonies d'inauguration du président du Guatemala le 14 janvier à Guatemala City. La délégation sera composée du secrétaire parlementaire du ministre des Affaires extérieures, d'un sénateur, de l'ambassadeur du Canada au Guatemala et d'un haut fonctionnaire du ministère des Affaires extérieures.

Le Canada et le Honduras

20 janvier:

Le ministère des Affaires extérieures signale la participation d'une délégation canadienne aux cérémonies du 27 janvier, à Tegucigalpa, à l'occasion de l'investiture du nouveau président du Honduras. Le secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration, l'ambassadeur du Canada au Honduras et un haut fonctionnaire du ministère des Affaires extérieures représentent le Canada.

Vente de blé au Brésil

29 janvier:

Selon le *Globe and Mail*, le Canada fournira 4,5 millions de tonnes de blé au Brésil au cours des années 1986, 1987 et 1988, suite à la conclusion d'une nouvelle entente à long terme.

Vente de blé à l'Iraq

27 mars:

Le quotidien *The Globe and Mail* rapporte que le Canada et l'Iraq ont conclu un accord de cinq ans prévoyant la vente de blé canadien à ce pays. Les détails de l'accord ont été gardés secrets à la demande du gouvernement iraquien.

Aide à la formation au Cameroun

14 février:

La ministre des Relations extérieures indique qu'une subvention de \$7,8 millions sera versée à l'École nationale d'administration publique (ENAP) du Québec pour sa participation à la mise sur pied de l'Institut supérieur en management public du Cameroun.

Assouplissement des contrôles sur les exportations vers la Chine

14 février:

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures indique que le Canada, ses alliés de l'OTAN et le Japon ont décidé de soustraire un certain nombre de produits exportés vers la Chine de la liste des exportations nécessitant le contrôle du COCOM, Comité qui coordonne le contrôle des exportations occidentales de produits stratégiques et militaires. Au nombre de ces produits figurent des machines-outils, des semi-conducteurs, des lasers, des ordinateurs et des systèmes téléphoniques.

Nouveau bureau commercial en Inde

21 mars:

Les ministres des Affaires extérieures et du Commerce extérieur annoncent l'ouverture d'un nouveau bureau commercial du Canada à Bombay, en Inde.

Aide au développement de l'Indonésie

10 janvier:

Un communiqué de la ministre des Relations extérieures indique que l'ACDI versera \$3 millions pour un programme de trois ans de l'Universitas Terbuka d'Indonésie qui sera administré par l'Université Simon Fraser de Vancouver.

21 janvier:

L'ACDI signale l'octroi de \$26 millions, qui comprend un prêt de \$9,7 millions, pour un projet de mise en valeur des eaux en Indonésie.

Réunion des pays donateurs du Fonds asiatique de développement

11 et 12 février:

Une réunion des pays donateurs du Fonds asiatique de développement se tient à Vancouver en vue de poursuivre les discussions sur la quatrième reconstitution des ressources du Fonds.

Conférence internationale sur les forêts

janvier:

Le secrétaire parlementaire de la ministre des Relations extérieures, M. Jean-Guy Hudon, dirige une délégation de trois personnes qui participe à Paris à une Conférence internationale sur les forêts convoquée par le Président français.

Le Canada et l'Année internationale de la Paix

6 mars:

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures annonce les activités et les mesures retenues par son gouvernement dans le cadre de l'Année internationale de la Paix. Elles comprennent une contribution de \$10,000 (des \$100,000 versés à la Campagne mondiale des Nations Unies pour le désarmement) au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Année internationale de la Paix, une tournée canadienne de l'ambassadeur au désarmement, du 14 avril au 2 mai, la publication d'un recueil d'essais de personnalités canadiennes sur le thème de la paix, un concours d'essais et un concours d'affiches, l'émission d'un timbre commémoratif et la priorité accordée, dans l'utilisation du Fonds du désarmement, aux projets liés aux objectifs de l'AIP.

Déclaration du secrétaire d'État aux Affaires extérieures à l'occasion du Jour du Commonwealth

10 mars:

Dans une déclaration à la Chambre des Communes, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures salue l'anniversaire du Commonwealth et souligne les efforts entrepris à l'initiative du Canada par cette institution pour lutter contre l'apartheid.

Libération du dissident Anatoly Chtcharansky

11 février:

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures qualifie de « geste positif » la décision de l'Union soviétique de libérer le leader juif Anatoly Chtcharansky et souhaite que la permission d'émigrer soit accordée à tous les Juifs désirant quitter l'URSS.

Nominations diplomatiques

13 janvier:

M. James K. Bartleman est nommé ambassadeur du Canada en Israël, M. Jacques Gignac, Représentant permanent et ambassadeur auprès du Bureau des Nations Unies à Vienne et M. Michael Shenstone, ambassadeur en Autriche, devient également chef de la délégation canadienne et ambassadeur aux négociations sur la réduction mutuelle des forces en Europe.

17 janvier:

Deux nouveaux ambassadeurs sont nommés: M. Reginald H. Dorrett, quitte l'ambassade des Philippines pour la Corée et M. Robert Elliott quitte Ottawa pour le poste d'ambassadeur canadien en Hongrie.

28 janvier:

M. Dennis McDermott, président du Congrès du Travail du Canada depuis 1978, est nommé ambassadeur du Canada en Irlande.

21 février:

M. Russell Davidson est nommé pour remplacer à l'ambassade des Philippines M. R. Dorrett.

II — Les relations extérieures du Québec

(janvier à mars 1986)

A — Aperçu général

Le gouvernement Bourassa entreprenait au printemps le travail d'assainissement des finances publiques annoncé dans le discours inaugural de décembre. Le président du Conseil du Trésor, M. Paul Gobeil, annonçait le 25 mars à l'Assemblée nationale des prévisions de dépenses de \$28,5 milliards pour 1986-87, une hausse de 4,1 % par rapport à l'année précédente. Selon M. Gobeil, les dépenses gouvernementales auraient augmenté de 8,5 % sans l'adoption de mesures de compressions budgétaires qui comprennent notamment des réductions de \$674 millions des dépenses anticipées des ministères¹. Le ministère des Relations internationales subissait une importante diminution, ses crédits passant à \$48,9 millions comparativement à \$60,5 en 1985-86. Le ministère du Commerce extérieur obtenait pour sa part des crédits de \$23,6 millions (\$25,6 en 85-86). Les crédits du ministère du Tourisme subissaient également les coupures, passant de \$79,7 millions en 1985-86 à \$73,9 millions pour 1986-87².

Plus tôt au printemps, le ministère des Relations internationales avait présenté au Conseil du Trésor un plan de développement de \$3,6 millions pour l'année 1986-87. Rendu caduc à la suite des compressions annoncées par M. Gobeil à la fin du trimestre, ce projet donne toutefois quelques indications sur les priorités actuelles du ministère. D'après le quotidien *Le Soleil*, on prévoyait ainsi une augmentation des ressources consacrées aux relations avec les États-Unis, une plus grande présence québécoise en Asie, un accroissement des relations bilatérales avec l'Afrique francophone et de la participation aux organisations francophones (notamment pour les suites à donner au Sommet francophone), ainsi que le

1. Gilles LESAGE, *Le Devoir*, 26 mars 1986, p. 1.

2. *Ibid.*, p. 2; Conseil du Trésor, *Budget 1986-1987: Crédits pour l'année financière se terminant le 31 mars 1987*, p. VII.